

CARTE (A) PERSONNE MAJEURE A.A.P.P.M.A. GUEBWILLER



➔ CETTE CARTE EST POUR QUI ?

Pour les **hommes majeurs** qui pratiquent leur loisir régulièrement, pendant toute l'année, et qui ne souhaitent pas sortir des limites du département du Haut-Rhin.

➔ ELLE PERMET DE PECHER COMMENT ?

Valable **toute l'année**, elle permet de pêcher en 1ère et en 2ème catégorie, **avec tous les modes de pêche autorisés**. Quatre lignes.

➔ QUELS SONT LES PARCOURS AUTORISES ?

- Tous les baux de l'AAPPMA (hors option étangs).
- Les baux concernés par les ententes halieutiques signées avec d'autres AAPPMA ou APPMA locales.
- Tout le domaine public départemental (et national avec une seule canne).
- Tous les domaines de la fédération du Haut-Rhin (voir détails au dos).
- Tous les baux mis en réciprocité par les AAPPMA réciprocitaires du département du Haut-Rhin.

☞ Liste des AAPPMA concernées sur le site de la fédération 68.

☞ Liste de quelques baux majeurs concernés au verso.

☞ **Attention :**

Les AAPPMA (même réciprocitaires) peuvent conserver des eaux dites "closes" qui sont accessibles uniquement en option.

Informations plus précises: www.peche-guebwiller.fr et www.peche68.fr

➔ COMBIEN COUTE CETTE CARTE ?

80,00 euros (sans l'option des étangs du Saint-Gangolph)
115,00 euros (avec l'option des étangs du Saint-Gangolph)



A.A.P.P.M.A. - GUEBWILLER
"LES PECHERS DU FLORIVAL"
12, rue du Bois Fleuri - 68500 - GUEBWILLER

Président : Mathieu Wipf - infopecheflorival@orange.fr
Secrétariat : info@peche.guebwiller.fr
Site web : www.peche-guebwiller.fr



PRECISIONS CONCERNANT LES PARCOURS AUTORISES AVEC CETTE CARTE



➔ LES BAUX DE L'AAPPMA GUEBWILLER

Le lac du Ballon / La Lauch à Guebwiller et en fond de vallée / Les étangs du Saint-Gangolph (attention ils sont en option).

➔ LE DOMAINE PUBLIC DANS LE HAUT-RHIN

Le Rhin / Le grand Canal d'Alsace / Le canal du Rhône au Rhin entre Montreux-Vieux et Niffer / Le canal de Colmar / Le canal de Neuf-Brisach / Le canal de Huningue / Le canal déclassé entre l'Ill Napoléon et Kunheim / La rigole de la Largue de Friesen à Valdieu / Le bassin du jet d'eau à Mulhouse (en face de la Filature) / L'étang entre les deux canaux à Montreux-Jeune.

➔ LE DOMAINE PRIVE DE LA FEDERATION DU HAUT-RHIN

Le grand étang Vauban à Algolsheim (attention accès et réglementations spécifiques).
Le lac de Kruth-Wildenstein (attention : première catégorie).
Le plan d'eau de Courtavon .

➔ LA RECIPROCITE DEPARTEMENTALE

La liste ci-dessous détaille les parcours majeurs qui vous sont accessibles à ce jour.

▪ 11 lacs de montagne

Lac de Kruth-Wildenstein / Lac du Ballon / Lac des Perches / Lac d'Alfeld / Lac du Petit et du Grand Neuweiher / Lac Vert / Lac du Schiessrothried / Lac du Fischboedle / Lac des Truites / Lac de l'Altenweiher.

▪ Les rivières mythiques :

- **L'III** : de Hirsingue jusqu'au Bas-Rhin (sauf Illfurth et Walheim).
- **La Thur** : Toute la Thur (sauf tronçon Fellingier / St-Amarin).
- **La Lauch** : De Gundolsheim à Colmar
(plus les lots de l'AAPPMA de Guebwiller)
- **La Basse Fecht** : accessible dès la sortie de la Vallée de Munster
- **Une partie de la Doller, et de la Liepvette ... etc ...**



N'oubliez pas non plus de consulter les tracés autorisés
sur la carte interactive proposée en ligne sur notre site et celui de la Fédé 68.

www.peche-guebwiller.fr et www.peche68.fr